

Fiche standardisée pour plan tarifaire mobile à prépayement

Opérateur	Orange Belgium	Plan tarifaire	Tempo Giga 10		
Date de dernière mise à jour	09/2017	Date de limite de validité			
Valeur de recharge pour cette fiche (€)	10	Durée de validité de la recharge	12 mois	Autres recharges disponibles (€)	Activation € 0
Eléments tarifaires récurrents offerts en réduction					Durée

Prix nationaux

Réseau belge	Tout réseau	Même réseau		Autre réseau	
Heures	Toute heure	Heures pleines	Heures creuses	Heures pleines	Heures creuses
€/ minute	30	30	30	30	30
€/ SMS	10	10	10	10	10
€/ MMS	24	24	24	24	24
Data €/MB	50				
Heures	Pleines	-	Creuses	-	

Bonus gratuit par recharge

Bonus en euros à chaque recharge						
	Quantité	Réseau		Heures		
Minutes		Tout réseau <input type="checkbox"/>	Fixe <input type="checkbox"/>	On-net <input type="checkbox"/>	Toutes heures <input type="checkbox"/>	Heures creuses <input type="checkbox"/>
SMS	500	Tout réseau <input checked="" type="checkbox"/>	Fixe <input type="checkbox"/>	On-net <input type="checkbox"/>	Toutes heures <input checked="" type="checkbox"/>	Heures creuses <input type="checkbox"/>
Data (MB)	750MB					
Durée de validité	31 jours	Délai maximum entre deux recharges /				

Prix internationaux

Service	Appels vers numéros fixes		Appels vers numéros mobiles		Appels reçus		SMS		Data	
	€/min	Pays	€/min	Pays	€/min	Pays	€/SMS	Pays	€/MB	Pays
Au départ de Belgique	65	40	100	40			37	40		
Au départ de l'UE	30	40	30	40	1.38	40	10	40	50	40

Options tarifaires

Dénomination	Surf Recharge		Surf Recharge		Appels vers Orange Maroc	
Minutes/SMS/Data	Min <input type="checkbox"/>	SMS <input type="checkbox"/>	Data <input checked="" type="checkbox"/>	Min <input type="checkbox"/>	SMS <input type="checkbox"/>	Data <input checked="" type="checkbox"/>
Appels nationaux ou internationaux	Nation <input checked="" type="checkbox"/>	Internat <input type="checkbox"/>	Nation <input checked="" type="checkbox"/>	Internat <input type="checkbox"/>	Nation <input type="checkbox"/>	Internat <input checked="" type="checkbox"/>
Heures	Pleines <input checked="" type="checkbox"/>	Creuses <input checked="" type="checkbox"/>	Pleines <input checked="" type="checkbox"/>	Creuses <input checked="" type="checkbox"/>	Pleines <input checked="" type="checkbox"/>	Creuses <input checked="" type="checkbox"/>
Quantité	150MB		500MB		180 min.	
Prix (€/mois)	5€ pour 31 jours		10€ pour 31 jours		5€ pour 31 jours	

Cette fiche standardisée vise à résumer les principales caractéristiques du plan tarifaire : elle n'est en aucun cas destinée à remplacer le contrat.

Notes explicatives concernant la fiche standardisée pour plan tarifaire mobile à prépayement

1. Tous les montants financiers sont exprimés en euros (€) ou eurocents (€c) TVA comprise.
2. Plan tarifaire : dénomination complète du plan tarifaire telle qu'apparaissant sur le site Internet de l'opérateur.
3. Date limite de validité : mention de la date éventuelle d'échéance de l'offre commerciale, promotions comprises, au-delà de laquelle, le cas échéant, cette offre est modifiée et sera décrite par une nouvelle fiche standardisée. Il s'agit de la limite de validité des conditions de l'offre décrites dans la fiche pour un nouveau contrat : si un contrat est souscrit au plus tard au moment indiqué, les conditions de la fiche sont en principe d'application pendant le contrat (sous réserve d'éventuelles modifications ultérieures des caractéristiques du plan tarifaire au cours du contrat). Après la date indiquée d'autres conditions, décrites dans une nouvelle version de la fiche, seront associées à un nouveau contrat conclu.
4. Valeur de recharge et autres recharges : les cartes mobiles prépayées offrant des bonus différenciés en fonction du montant de la recharge, il convient de compléter une fiche standardisée pour chaque valeur de recharge (sauf si des montants de recharge différents sont associés à des bonus équivalents). Les autres montants de recharge disponibles sont mentionnées dans la rubrique « Autres recharges disponibles ».
5. Activation : frais uniques d'activation du service, y compris l'éventuel prix d'achat de la carte SIM.
6. Eléments tarifaires récurrents offerts en réduction: dans le cas où certains éléments tarifaires à caractère récurrent (par exemple l'abonnement) font l'objet d'une réduction, les éléments en question et la réduction sont indiqués ainsi que la durée pendant laquelle cette réduction est en vigueur.
7. Prix nationaux : les cases relatives aux prix des appels dans le même réseau ou vers un autre réseau ne doivent être complétées que si le plan tarifaire n'applique pas, pour le service considéré (appel vocal, messages SMS ou MMS), un prix unique indépendant du réseau appelé et de l'heure de l'appel.
8. Bonus gratuit par recharge : il y a lieu d'indiquer, le cas échéant, les avantages supplémentaires octroyés lors de chaque recharge de la carte prépayée. Il faut aussi mentionner la durée de validité de la recharge d'une part et le délai maximal entre deux recharges successives, au montant considéré, donnant droit à l'octroi du bonus gratuit.
9. Prix internationaux : pour les appels internationaux au départ de la Belgique, il faut indiquer les prix applicables vers le groupe de pays le moins cher (qui comprend normalement au moins les pays voisins de la Belgique) ainsi que le nombre de pays auxquels ce tarif minimum s'applique. Pour les appels au départ de l'Europe, il faut indiquer les prix applicables aux appels vers un pays de l'Union européenne au départ d'un pays de l'Union européenne (roaming international).
10. Options tarifaires : différentes options tarifaires peuvent compléter le plan de base en indiquant le nom de l'option, le type de service auquel cette option s'applique (appels vocaux, messages SMS, data), le caractère national ou international mes appels ou messages SMS inclus dans l'option, les heures auxquelles l'option s'applique, le volume inclus dans l'option (s'il n'y a pas de limite, il faut indiquer « ILLIMITE ») et enfin les prix appliqués dans cette option.
11. Options supplémentaires : cette zone est exclusivement destinée à décrire d'éventuelles options qui ne seraient pas conformes à la structure de la zone relative aux options tarifaires.
12. Avantages : cette zone peut servir à décrire d'éventuels avantages supplémentaires qui sont directement liés au produit et qui ne seraient pas conformes à la structure des zones relatives aux frais ou prix, par exemple la gratuité de certains types plus spécifiques d'appels ou de trafic ou encore le prix d'appareils terminaux offerts en vente couplée.